

Challenge en libre du comité

Après discussion en Assemblée Générale, le Comité Bourgogne organisera un challenge en donnes libres les jeudi après-midi.

Les dates retenues sont les suivantes:

- Jeudi 12 décembre : Chalon
- Jeudi 26 décembre : Mâcon
- Jeudi 23 janvier : Gévelard
- Jeudi 13 février : Charolles
- Jeudi 12 mars : Cronat
- Jeudi 23 avril : Gévelard (jeunes)

Dotation club

Chaque club organise librement son concours quant à la dotation et à l'information spécifique.

Exemple : chaque mardi, le club de Mâcon organise un libre à 4€ l'inscription, et 2 fois par an des grands libres à 16€ avec dotation en rapport. Il choisira pour le challenge la formule qu'il souhaite (voire une 3^{ème}), et fera sa propre publicité. Indépendamment du Challenge, le club choisit de qualifier ou pas pour la Coupe de Bourgogne, et de déclarer ou pas des PCN.

L'intérêt de tous étant de gagner de nouveaux joueurs, et si possible de nouveaux licenciés, à chacun de choisir sa formule.

Dotation générale

Pour chaque concours, le club verse 50€ au Comité, et le Comité 50€, soit 600€ pour 6 concours . La somme est redistribuée aux 6 premiers.

1^{er} :180€ ; 2^{ème} :140€ ; 3^{ème} :100€ ; 4^{ème} :80€ ; 5^{ème} 6^{ème} :50€

Classement du Challenge

Le premier de chaque concours marque 20pts challenge, le second 19,..., le 20^{ème} 1 pt.

Les 4 meilleurs résultats sont pris en compte. Ex : 1 **joueur joue** 5 concours et marque 12 ;10 ;8 ;0 ;10. Il totalise 40.

Salle

Il est probable que sur une dotation de type régional (15 ou 16€ l'inscription et nb de tables x 10 au premier + qualifs Coupe), le nb de joueurs sera important. Le Rhône et l'Ain réunissent souvent plus de 80 joueurs sur des formules proches.

Pour inscription et toute question

yvan.ketchedji.dbmail.com